

Paul MALFAIT
2, rue du Cdt Verrier
VENDÔME

Vendôme, le 8 Octobre 1984

Monsieur le Maire de VENDÔME
Hotel de Ville
VENDÔME

Monsieur le Maire,

Eloigné pour l'instant des activités du Comité Directeur de l'U.S.V., je n'en souscris pas moins à ses travaux concernant le P.L.V., ainsi qu'aux requêtes présentées dans la lettre ci-jointe.

Celle-ci fait suite à nos entretiens qui précéderent la signature du bail, au cours desquels vous nous avez très vivement encouragés à prendre en charge les locaux du P.L.V. Vous nous avez également assurés de votre soutien en nous donnant votre accord sur le principe de la remise en conformité de ces locaux par les soins de la municipalité.

Je suis persuadé que l'utilisation de ce local en pleine ville pendant 20 ans, ou plus, par nos 3.000 sportifs vendômois, ou plus, ainsi que partiellement par le Centre Aéré, compensera largement et très utilement les dépenses à engager.

Puisse à cette occasion se continuer et se confirmer notre longue et heureuse collaboration qui a permis à l'U.S.V. de se développer et s'épanouir dans la Ville, avec la Ville et pour la Ville.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments sincères et respectueux.

Le Président de l'U.S.V.

Paul MALFAIT